

Université de Paris 7 (« Denis-Diderot »)  
Maîtrise en « Information et communication  
scientifique et technique »

Alexandra Davy

# La « rumeur d'Abbeville », une création médiatique

Merci à Thierry Lefebvre et Pascal Froissart  
pour leurs bons conseils et encouragements

À Albert

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### I. LA RUMEUR AVANT SA MEDIATISATION

- 1) Rappel des faits
- 2) La rumeur sur le terrain
- 3) Rumeur et théories
  - a) Définitions
  - b) Des conditions favorables
  - c) Peut on vraiment parler de rumeur ?

### II. NAISSANCE D'UNE RUMEUR

#### OU COMMENT LA TELEVISION LA CREE

- 1) Chronologie
- 2) Le traitement télévisuel
  - a) Une présentation uniforme
  - b) La présentation de la rumeur
  - c) La réfutation de la rumeur

- 3) Le démenti : un acte risqué
- 4) La naissance de la « rumeur d'Abbeville »
  - a) Le démenti face à la rumeur
  - b) Un discours simplifié

### **III. DE LA FASCINATION**

- 1) La rumeur chiffrée
- 2) Médias et rumeur
  - a) Les raisons cachées
  - b) La volonté de bien faire

### **CONCLUSION**

### **ANNEXES**

## INTRODUCTION

Début avril 2001, la vallée de la Somme était recouverte par les eaux, subissant des inondations exceptionnelles.

Quelques jours plus tard, les médias nous apprenaient qu'une étonnante rumeur circulait dans la région : les habitants pensent être victimes d'un complot des pouvoirs publics qui auraient préféré inonder le département pour épargner Paris.

Au même moment, la Capitale recevait en effet une délégation du Comité International Olympique (CIO) venant statuer sur la candidature de la ville aux Jeux de 2008, et se devait donc de faire bonne figure.

La nouvelle paraissait si incroyable qu'on avait peine à croire qu'il serait possible pour certains de véhiculer une telle information sans faire appel à leur bon sens.

Les médias, et la télévision en particulier, n'en étant pas à leur première exagération, il devenait légitime de se demander s'ils n'ont pas eux-mêmes créé la «rumeur d'Abbeville».

## I. LA RUMEUR AVANT SA MEDIATISATION

### 1) Rappel des faits

« *La crue se noie dans les rumeurs* »<sup>1</sup>, « *la rumeur d'Abbeville fait déborder la colère des habitants* »<sup>2</sup>, « *la folle rumeur d'Abbeville* »<sup>3</sup>...

Quelques titres parmi d'autres, relevés dans la presse pendant les inondations de la vallée de la Somme<sup>4</sup> au printemps 2001.

Quelle est donc cette fameuse rumeur à laquelle ils font tous allusion ?

« On » aurait volontairement inondé la région pour protéger Paris. C'est l'explication fournie par certains sinistrés à l'incroyable crue de la Somme<sup>5</sup>.

Fin mars 2001, l'eau commence à monter et, petit à petit, à noyer les villes qui jalonnent le petit fleuve picard. Le 6 avril, la situation est déjà plus que préoccupante : 58 communes concernées, 880 habitations inondées, 170 maisons évacuées et 500 personnes sinistrées, dont une centaine à Abbeville<sup>6</sup>.

Le 13 avril, plus de 2 000 logements sont envahis par les eaux. Au plus fort de la crue, on en comptera jusqu'à 2 800. Fin avril, les habitants apprennent que la décrue n'est pas attendue avant la fin du mois de juin ou le début du mois de juillet.

---

<sup>1</sup> *Le Courrier Picard*, 7 avril 2001.

<sup>2</sup> *Le Monde*, 11 avril 2001.

<sup>3</sup> *Le Figaro*, 11 avril 2001.

<sup>4</sup> La Somme (80) est un département de la région Picardie. Amiens en est le chef-lieu et la préfecture (départementale et régionale), Abbeville la sous-préfecture.

<sup>5</sup> La Somme est un fleuve qui naît dans le département de l'Aisne, arrose entre autres Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville, et se jette dans la baie de Somme.

<sup>6</sup> M. Maïenfisch, V. Hummel, « La crue se noie dans les rumeurs », *Le Courrier Picard*, 7 avril 2001, p.3.

Non seulement les inondations endommagent les habitations, mais aussi les commerces, les cultures... Elles paralysent l'activité de la deuxième ville du département.

À Abbeville, le 17 mai, 1 577 personnes et 727 maisons sont évacuées sur les 1 430 inondées <sup>7</sup>. Du jamais vu.

Comment expliquer ces inondations exceptionnelles ?

La principale cause en est tout simplement une pluviométrie record : la région, comme le reste du pays, n'avait pas connu autant de pluie depuis la création des stations météorologiques, en 1922 pour celle de la Somme. D'octobre 2000 à mars 2001, 780 millimètres d'eau sont tombés à Abbeville, soit l'équivalent des précipitations d'une année entière. Les dix premiers jours d'avril, il a plu l'équivalent d'un mois entier <sup>8</sup>.

Conséquence logique : la nappe phréatique, gorgée d'eau, ne peut plus rien absorber : elle gonfle et recrache son surplus. De même, le débit des cours d'eau, donc de la Somme et de ses affluents (l'Ingon, la Beine et l'Allemagne), augmente considérablement. Celui de la somme atteindra même les 120 mètres cubes par seconde, alors que son débit maximal est de 80 mètres cubes. Débit que les canaux de la région (canal du Nord, de la Somme et de Saint-Quentin) ne peuvent pas résorber.

À ceci s'ajoute une autre conjonction défavorable : des coefficients de marées très élevés. Aux heures de haute mer, il faut fermer l'écluse qui empêche la Manche de pénétrer dans le canal de la Somme, ce qui bloque temporairement l'écoulement de l'eau.

Les débordements du fleuve côtier n'expliquent pas tout : la montée du niveau dans les nombreux marais et petits étangs de la rive gauche de la vallée forme de véritables lacs.

Il ne faut pas négliger non plus l'intervention humaine : assèchement des zones humides comme les marais (qui d'ordinaire absorbent les pluies), défrichement, mauvais entretien de certains cours d'eau ou encore construction en zone inondable.

---

<sup>7</sup> *Le Courrier Picard*, 17 mai 2001.

<sup>8</sup> C. de Chenay, « La rumeur d'Abbeville fait déborder la colère des habitants », *Le Monde*, 11 avril 2001.

Autant de raisons qui suffisent à expliquer les événements.

Alors comment aurait-on pu inonder volontairement la vallée ?

Par le Canal du Nord, qui relie la Somme et l'Oise elle-même confluent de la Seine <sup>9</sup>.

Ce canal collecte les eaux des trois affluents naturels de la Somme. Il restitue au barrage d'Épenancourt le débit correspondant au débit naturel de ces trois cours d'eau. Un faible cubage ensuite déversé dans le canal de la Somme, mais qui irait donc de toute façon alimenter le fleuve.

En temps normal, huit poutres situées en amont de l'écluse d'Épenancourt régulent ce débit. Pendant la crue, ces poutres ont été enlevées, et c'est ce qui a attiré l'attention des riverains.

Explication d'un fonctionnaire de la Direction départementale de l'équipement (DDÉ) :  
« Si on les remet, le niveau du bief <sup>10</sup> va passer par-dessus les berges et l'eau s'écoulera vers l'aval. On n'aura rien gagné en débit sauf qu'en plus, on abîmera les berges du canal » <sup>11</sup>.

Le canal du Nord déverse donc bien de l'eau dans la Somme, mais ces transvasements ne proviennent pas directement de pompages effectués dans l'Oise, et encore moins dans la Seine.

De plus, Éric Le Guern, Directeur adjoint du Service de navigation de la Seine, assure que « transférer de l'eau de la Seine vers la Somme est techniquement un non-sens » <sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Cf. Annexe 1.

<sup>10</sup> Un bief est l'espace entre deux écluses sur un canal de navigation.

<sup>11</sup> J.-J. Chiquelin, « La Somme en eaux troubles », *Le Nouvel Observateur*, 19 avril 2001.

<sup>12</sup> M. Scotto, « N'en déplaise aux rumeurs, l'eau coule dans le sens de la pente », *Le Monde*, 13 avril 2001.

En outre, les quantités déversées par le Canal du Nord sont minimes comparées au débit de la Somme, et largement insuffisantes donc pour provoquer de telles inondations.

Mais, fort de ce constat, des habitants de la vallée auraient conclu à un complot des autorités : « on » préfère délester dans la Somme plutôt que dans la Seine, pour protéger la Capitale. D'autant que Paris attend la visite de la Commission olympique d'évaluation du Comité international olympique (CIO), du 25 au 30 mars, pour sa candidature aux JO de 2008 <sup>13</sup>.

## 2) La rumeur sur le terrain.

Nous allons tout d'abord analyser ce qu'était exactement cette rumeur avant son apparition dans les médias.

Précisons qu'il est extrêmement difficile d'étudier une rumeur pendant sa circulation réelle, c'est-à-dire avant que celle-ci ne soit rendue publique. Les chercheurs en la matière sont souvent confrontés à ce problème : ils sont prévenus de l'existence d'une rumeur après qu'elle a vécu, généralement lors de son démenti médiatique. « *C'est l'anti-rumeur qui alerte l'attention sur les rumeurs en cours.* » <sup>14</sup>

Les enquêtes sont donc menées à posteriori, ce qui fausse, ou du moins modifie les résultats : les personnes interrogées ne savent plus, par exemple, quand ni comment elles ont eu connaissance de l'information. Ou encore, si cette dernière s'avère être fausse, voire absurde, elles nient l'avoir crue ou répétée.

Dans la Somme, il semble que la rumeur soit apparue dès le début des inondations. Elle aurait même déjà circulé lors des précédentes inondations de 1994-1995, bien moins importantes <sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> À Paris, l'ensemble des voies sur berges étaient pourtant inondées du 16 mars au 5 avril.

<sup>14</sup> J.-N. Kapferer, « Le contrôle des rumeurs, Expériences et réflexions sur le démenti. », *Communications*, n° 52, 1990, p. 100.

<sup>15</sup> M. Scotto, *Op. cit.*

Rapidement, elle a fait l'objet de déclarations publiques : dès le 30 mars 2001, à l'occasion d'une réunion organisée par la Préfecture de la Somme avec les maires des communes sinistrées, l'un d'entre eux s'est écrié : « *On parle, on parle et personne ne ferme le robinet !* »<sup>16</sup>. Cette phrase émane de Joël Hart, maire (RPR) d'Abbeville<sup>17</sup>.

Immédiatement convaincu de la responsabilité des pouvoirs publics, il a relayé l'information auprès de ses concitoyens, des conseillers municipaux, et par la suite, auprès des médias. Daniel Cadoux, préfet du département, a pourtant appelé les élus locaux à ne pas propager cette rumeur « *absurde* »<sup>18</sup>.

Mais Joël Hart a continué d'alimenter la rumeur, qui lui doit certainement le nom dont l'a affublée la presse : « *la rumeur d'Abbeville* ».

Des actions précises ont enfin été menées par des personnes bien identifiées.

Le 5 avril, le *Courrier Picard* publiait un article relatant les doutes de Bernard Leleu, retraité lensois qui possède une résidence secondaire à Abbeville. Ce dernier sillonnait la région depuis le début de la crue, caméscope en main, filmant les écluses du canal du Nord, de la Somme et de Saint-Quentin, et leurs débordements « *intempestifs* ». Le 6 avril, il était l'invité de *France 3 Picardie*, qui a diffusé les images d'un de ses films.<sup>19</sup>

Président du Comité de défense des riverains de la Somme (créé en 1994), André Boulogne, lui, a écrit une lettre au directeur de la Direction départementale de l'équipement (DDÉ) et à la Préfecture dans laquelle il affirme : « *Dans le but de protéger les voies sur berges à Paris, vous avez pris la liberté d'inonder la vallée de la Somme* ».

C'est à son initiative que l'on doit aussi la manifestation ayant réuni le 11 avril un millier de personnes dans les rues d'Amiens<sup>20</sup>. Pour encourager les riverains à s'y

---

<sup>16</sup> J-J. Bozonnet, « La rumeur d'Abbeville sur les inondations est alimentée par un climat de suspicion », *Le Monde*, 14 avril 2001.

<sup>17</sup> Interview (par *e-mail*) d'Isabelle Rettig, journaliste à *France3 Picardie*, par Alexandra Davy.

<sup>18</sup> M. Maïenfisch, V. Hummel, *Op. cit.*

<sup>19</sup> J-J. Bozonnet, *Op. cit.*

<sup>20</sup> *Id.*

joindre, il a distribué des tracts et affichettes mentionnant le motif de la manifestation : les déversements d'eau dans la Somme. Les habitants ont ainsi défilé ce jour-là derrière la banderole : « *La Somme, égout de Paris* »<sup>21</sup>.

En plus de ces actions individuelles, l'hypothèse d'une propagation intentionnelle, pour des raisons politiques, a été soulevée<sup>22</sup>. La région est en effet le fief du mouvement « Chasse, pêche, nature et tradition » (CPNT), en guerre ouverte contre les Écologistes, et donc contre le Gouvernement. Ses militants auraient logiquement intérêt à encourager la circulation d'une telle rumeur.

Bien que mesurer l'étendue d'une rumeur sur le terrain soit, nous l'avons déjà vu, difficile à estimer, il semble toutefois que celle-ci n'ait circulé que dans un cercle restreint de protagonistes connus.

Le témoignage d'Isabelle Rettig, journaliste à *France 3 Picardie* renforce l'idée de cette soudaine apparition : « *Nous avons eu très vite connaissance de cette rumeur... et si ma mémoire est bonne, ce sont les grandes chaînes nationales qui ont commencé à en parler* »<sup>23</sup>.

### 3) Rumeur et théories

#### a) Définitions

Les premières études sur la sociologie de la rumeur datent de la Seconde guerre mondiale. Depuis, de nombreuses recherches ont été menées sur ce sujet, chaque spécialiste élaborant sa propre théorie.

---

<sup>21</sup> S. Naour, « Inondations : comment la rumeur a crû », *Libération*, 12 avril 2001.

<sup>22</sup> Karl Zéro, « Le Vrai Journal », *Canal Plus*, 15 avril 2001. L. Leuliette, « Somme : à qui profite la rumeur », *Libération*, 12 avril 2001.

<sup>23</sup> Interview (par *e-mail*) d'Isabelle Rettig, journaliste à *France 3 Picardie* par Alexandra Davy.

Il n'existe donc pas une mais plusieurs définitions de la rumeur. Peuvent-elles s'appliquer à la « rumeur de la Somme » ? C'est ce que nous allons voir en étudiant quelques-unes d'entre elles.

Les pionniers en la matière, G. W. Allport et L. Postman définissent la rumeur comme « *une proposition liée aux événements du jour, destinée à être crue, colportée de personne en personne, d'habitude par le bouche à oreille, sans qu'il existe de données concrètes permettant de témoigner de son exactitude* »<sup>24</sup>.

De même, Peterson et Gist pensent que la rumeur est « *un compte rendu ou une explication non vérifiée, circulant de personne à personne et portant sur objet, un événement ou une question d'intérêt public* »<sup>25</sup>.

Ces définitions, assez proches, peuvent en partie s'appliquer à la rumeur de la Somme, puisque celle-ci traite d'un événement d'actualité et d'intérêt public.

Cependant, cette dernière n'a pas de connotation populaire. Elle n'a pas bénéficié d'une propagation horizontale (« de personne à personne », « le bouche-à-oreille ») mais plutôt d'une propagation que nous baptiserons « pyramidale » : il s'agit là d'une diffusion depuis un individu vers un groupe (distribution de tracts, déclarations publiques).

Pour ce qui est des origines du phénomène, le sociologue américain, T. Shibutani affirme que « *la rumeur est la mise en commun des ressources intellectuelles du groupe pour parvenir à une interprétation satisfaisante de l'événement* »<sup>26</sup>.

Or, dans la Somme, la rumeur émane certainement plus d'individus isolés, que d'une discussion collective. Le phénomène est extraordinaire, mais l'explication apportée, contrairement aux lentes progressions classiques du bouche-à-oreille, est née presque

---

<sup>24</sup> G.W. Allport, L. Postman, « An analysis of rumor », *Public Opinion Quarterly*, 10, hiver 1946-1947, p.501-517, cité par J-N. Kapferer, *Rumeurs, Le plus vieux média du monde*, Paris, le Seuil, 1987, p. 11.

<sup>25</sup> Interview (par e-mail) d'Isabelle Rettig, journaliste à *France 3 Picardie* par Alexandra Davy.

<sup>26</sup> T. Shibutani, *Improvised News : A Sociological Study of Rumor*, Indianapolis, Bobbs Merrill, 1966, cité par J-N. Kapferer, 1987, *Op. Cit.*, p. 18.

aussi subitement que montaient les eaux. L'interprétation de l'événement est bien satisfaisante, mais pour une poignée de personnes engagées dans leur combat seulement !

Selon Jean-Noël Kapferer, la rumeur est « *l'émergence et la circulation dans le corps social d'informations soit non encore confirmées publiquement par les sources officielles soit démenties par celles-ci* »<sup>27</sup>.

La rumeur ne doit être guidée dans un premier temps par aucun vecteur de plus grande influence que le personne à personne. En fait elle doit impérativement et tranquillement éclore. C'est donc le temps qui légitime certainement, au moins à un moment donné, sa future force de conviction.

C'est cette lente mais progressive avancée qui fera au final une indécrottable rumeur comme la fameuse rumeur d'Orléans<sup>28</sup>.

À partir du moment où elle est relayée par des sources officielles, c'est-à-dire de manière pyramidale et non plus horizontale, le processus est irrémédiablement déformé.

Cette proposition nécessite une définition claire et précise de ce que nous pouvons tous comprendre par « sources officielles ». Il nous apparaît logique que les déclarations d'un maire sont des sources officielles, car émises par une personne « officielle ».

Nous ne pouvons que constater l'énormité de la situation : Kapferer suggère en effet que, pour être appelée rumeur, une information doit uniquement se propager dans un circuit parallèle, hors de toute intervention officielle (si ce n'est pour une confirmation ou une réfutation)

Or, à Abbeville, les interventions du maire Joël Hart ont immédiatement exporté la rumeur hors de cette circulation parallèle. Il n'a pas apporté une confirmation, mais a constitué un relais officiel.

En certains points, ces définitions qualifient donc bien la rumeur de la Somme.

---

<sup>27</sup> J.N. Kapferer., 1987, *Op. Cit.*, p.25.

Cependant, elles n'évoquent que son origine et la nature de sa circulation (le bouche-à-oreille, de personne à personne) et aucunement son ampleur.

Edgar Morin est lui encore plus catégorique. Deux critères sont indispensables : « *Aucun fait ne doit servir de point de départ à la rumeur* » et « *l'information circule toujours de bouche à oreille en dehors de la Presse, de l'affiche, même du tract ou du graffiti* »<sup>29</sup>. Pour la Somme, il y a eu un point de départ, le caractère inhabituel des inondations, et une diffusion de tracts.

#### b) Des conditions favorables

Il existe de plus différentes circonstances propices à l'émergence d'une telle rumeur. Ces dernières ne naissent pas par hasard. Elles ne se propagent que si les gens éprouvent un intérêt ou encore un plaisir à les répéter.

« *L'intuition suggère et l'observation confirme que les relais des rumeurs sont toujours à quelque degré "concernés" par les messages qu'ils transmettent.* »<sup>30</sup> Il faut être concerné, impliqué, d'une manière ou d'une autre.

Dans la Somme, cette rumeur a pu se développer grâce à un « terrain » favorable : la population, évidemment impliquée, possédait un état d'esprit idéal à l'acceptation d'une telle proposition.

Les sinistrés se trouvaient alors dans une situation de détresse. Dépassés par les événements, ils avaient besoin d'explications.

---

<sup>28</sup> En 1969, une rumeur accusait des magasins de vêtements féminins de la ville, tenus par des « Juifs », d'être impliqué dans la Traite des « Blanches » : les jeunes femmes seraient droguées avant d'être enlevées.

<sup>29</sup> E. Morin *et al.* *La Rumeur d'Orléans*, Paris, Editions du Seuil, 1969.

<sup>30</sup> M-L. Rouquette, « La syndrome de rumeur », *Communications*, n°52, 1990, p. 119.

Selon P. Watzlawick <sup>31</sup>, « *La plupart d'entre nous sont engagés dans une interminable quête du sens et tendent à imaginer l'action d'un expérimentateur secret derrière les vicissitudes plus ou moins banales de notre vie quotidienne.* ».

Dans cette situation très éloignée de la banalité, la simple explication d'un trop-plein de pluie ne pouvait satisfaire la population. Celle-ci a trouvé l'expérimentateur secret recherché : les pouvoirs publics. Secrètement, sans se soucier des conséquences sur les populations, ils auraient délibérément pris la décision de les inonder.

À ce malaise s'ajoutent des antagonismes profonds et anciens entre la région et la Capitale. Depuis la Première guerre mondiale, les Picards pensent n'avoir servi qu'à protéger Paris, sans grande reconnaissance. Malgré le lourd tribut payé aux deux guerres <sup>32</sup>, ils se sentent méprisés et mal-aimés par la région parisienne et ses représentants, les pouvoirs publics. Il n'y aurait donc pour eux aucune raison que l'histoire ne se répète pas. <sup>33</sup>

De manière plus générale, on retrouve ici un cliché ancestral : l'opposition entre Paris et la Province.

### c) Peut-on vraiment parler de rumeur ?

On peut donc conclure que la rumeur de la Somme aurait toutes les raisons d'exister : elle est liée à l'actualité exceptionnelle, obéit à un fort besoin d'explications, et s'est développée dans un environnement prêt à l'accueillir.

---

<sup>31</sup> P. Watzlawick, *La Réalité de la Réalité*, Paris, Editions du Seuil, 1978

<sup>32</sup> La bataille de la Somme, en 1916, a fait 1,2 million de victimes (plus qu'à Verdun). En 1940, la région a subi de nombreux bombardements : Abbeville notamment fut écrasée sous les bombes (2 500 victimes).

<sup>33</sup> « Les Picards entre la mémoire du feu et le désespoir de l'eau », *Le Monde*, 17 mai 2001

Elle répond aux caractéristiques d'une rumeur pour ce qui est de son origine, par les raisons intrinsèques de sa naissance.

En revanche, des problèmes subsistent quant à sa diffusion.

En principe, une rumeur circule horizontalement, de personne en personne, sans qu'on ne puisse généralement en identifier la source. On ne sait pas d'où elle vient, depuis quand elle existe.

Ici, il y a eu propagation du message depuis des individus isolés vers un groupe. Même si ce groupe l'a ensuite relayé.

Il est quasiment possible de dater son apparition, de citer ses protagonistes, dont les noms sont ensuite apparus régulièrement dans les médias.

Les distributions de tracts ou autres déclarations publiques lui donnent presque un caractère officiel, et en tout cas intentionnel, contraire à l'essence même d'une rumeur.

Enfin, et surtout, il ne faut pas négliger le côté quantitatif : cette rumeur touchait-elle un nombre important de personnes ou était-elle confinée à un cercle restreint ?

Les médias s'en sont si vite emparés (moins d'une semaine après le début des inondations), qu'il est possible que cette information n'ait pas eu le temps de circuler de manière autonome, d'habitant en habitant, et de mûrir.

Certes, cette dernière existait, et circulait, mais pas à une échelle suffisante pour lui conférer le nom de « rumeur ».

Avant l'intervention des médias, « Paris nous inonde » n'était assurément qu'un bruit, volontairement distillé par un nombre restreint de personnes.

Il n'y avait donc pas de rumeur « à priori ». Ou plus exactement, la rumeur de la Somme n'était pas suffisamment autonome pour grandir d'elle-même, elle ne doit son existence qu'à l'exagération médiatique.

## IV. NAISSANCE D'UNE RUMEUR OU COMMENT LA TÉLÉVISION LA CRÉE

### 1) Chronologie <sup>34</sup>

**Fin mars 2001** : début des inondations dans la région.

**05 avril 2001** : Le *Courrier Picard* évoque les doutes de Bernard Leleu <sup>35</sup>.

**06 avril 2001** : Interview de Bernard Leleu sur *France 3 Picardie* <sup>36</sup>.

**07 avril 2001** : Daniel Cadoux, Préfet de la Somme, dément la rumeur dans *Le Courrier Picard*. <sup>37</sup>

**09 avril 2001** : Premiers démentis dans les journaux télévisés nationaux <sup>38</sup>. Article dans *Le Courrier Picard* <sup>39</sup> et *Le Figaro* <sup>40</sup>

**10 avril 2001** : La majorité des journaux télévisés évoquent la rumeur <sup>41</sup>. Articles dans *Le Courrier Picard*, *l'Humanité* <sup>42</sup>, *Le Monde* <sup>43</sup>, *Le Figaro* <sup>44</sup>.

**11 avril 2001** : Reportage de *France 3 Amiens* diffusé pendant l'édition nationale du journal de *France 3* <sup>45</sup>. Articles dans *Le Monde* <sup>46</sup> et *le Figaro* <sup>47</sup>.

---

<sup>34</sup> Cette liste n'est pas exhaustive.

<sup>35</sup> J.-J. Bozonnet, *op. cit.*

<sup>36</sup> *Id.*

<sup>37</sup> M. Maienfisch, V. Hummel, *op. cit.*

<sup>38</sup> *TF1*, « Le Journal de 20 heures » ; *M6*, « Le six minutes ».

<sup>39</sup> T. Griois, « La quiétude troublée pas les eaux », *Le Courrier Picard*, 9 avril 2001.

<sup>40</sup> B. Pujebet, « Branle-bas de combat à Abbeville », *Le Figaro*, 9 avril 2001.

<sup>41</sup> *TF1*, « Le Journal de 20 heures » ; *France 3*, « Le journal des journaux » ; *Arte*, « Arte Info » ; *M6*, « Le six minutes ».

<sup>42</sup> A. Fache, « Noyer la Somme pour sauver Paris ? », *L'Humanité*, 10 avril 2001.

<sup>43</sup> R. Belleret, « La Somme affronte trois crues à la fois et désespère ses habitants », *Le Monde*, 10 avril 2001.

<sup>44</sup> M.-E. Pech, « Jospin chahuté sur le front des inondations ». B. Pujebet, « Le préfet Cadoux : "Il n'y a pas de complot" », *Le Figaro*, 10 avril 2001.

**12 avril 2001** : articles dans *Le Courrier Picard*<sup>48</sup> et *Libération*<sup>49</sup>

**13 avril 2001** : article dans *Le Monde*<sup>50</sup>

**14 avril 2001** : article dans *Le Monde*<sup>51</sup>

**15 avril 2001** : reportage dans « *Le Vrai Journal* » de Karl Zéro sur *Canal Plus*.

**19 avril 2001** : article dans *Le Nouvel observateur*<sup>52</sup>.

**23 avril 2001** : *LCI*, « Le club LCI » de Laurence Ferrari et Jean-François Rabilloud. Débat intitulé : « Abbeville, la rumeur increvable »

**01 mai 2001** : *France 2*, « On a tout essayé » de Laurent Ruquier. Alain Ruzniewski, Secrétaire général de la Mairie d'Abbeville, est interrogé sur cette rumeur.

Les grands médias nationaux se sont tous fait l'écho de la rumeur de la Somme au même moment, à partir du 9 avril, soit deux jours après les médias régionaux.

Ce n'est pas un hasard : ce jour-là, le Premier ministre Lionel Jospin s'est rendu à Abbeville constater l'étendue des dégâts. Visite houleuse pendant laquelle M. Jospin a été vivement pris à partie par les sinistrés.

Entre le 9 et le 11 avril, huit reportages évoquant cette rumeur ont été diffusés dans les journaux télévisés des chaînes nationales.

Elle a ensuite totalement disparu du devant de l'actualité télévisuelle.

---

<sup>45</sup> *France 3*, « Le journal des journaux ».

<sup>46</sup> C. de Chenay, *Op. cit.*

<sup>47</sup> « La folle rumeur d'Abbeville ». M.-E. Pech, « La folle rumeur nage toujours », B. Pech, « Colère et désespoir en baie de Somme », *Le Figaro*, 11 avril 2001.

<sup>48</sup> D. Cattoux, « Joël Hart remonte à la source... », *Le Courrier Picard*, 12 avril 2001.

<sup>49</sup> L. Leuliette, « Somme : à qui profite la rumeur », *Libération*, 12 avril 2001.

S. Naour, *Op. cit.*

<sup>50</sup> M. Scotto, *Op. cit.*

<sup>51</sup> J.-J. Bozonnet, *Op. cit.*

<sup>52</sup> J.-J. Chiquelin, *Op. cit.*

## 2) Le traitement télévisuel

### d) Une présentation uniforme

Sur toutes les chaînes, c'est donc la visite de Lionel Jospin à Abbeville qui a incité les journalistes à évoquer pour la première fois la rumeur de la Somme.

Il leur fallait en effet justifier la réaction hostile des habitants vis-à-vis du Premier Ministre : c'est parce que certains pensent que les eaux déversées dans la Somme sont celles qu'on épargne à Paris.

La rumeur a été mentionnée, mais n'a jamais été présentée comme une hypothèse probable : en apparence, la télévision n'en a parlé que pour la démentir.

Le point central de l'information n'était donc pas la rumeur mais « l'anti-rumeur ». La contre-offensive ne présentait à priori aucune difficulté puisque nous nous trouvions devant une hypothèse techniquement réfutable. Les journalistes ont ainsi fait appel à des experts soit pour montrer l'impossibilité même des accusations, soit pour expliquer les vraies raisons des inondations.

Sur l'ensemble des reportages consacrés à ce sujet, on distingue deux manières différentes de traiter l'information.

- Dans le premier cas de figure, après des images factuelles de rues inondées, le journaliste présente la rumeur puis cite ou montre une source officielle la démentant.
- Le second cas consiste essentiellement en un reportage expliquant les vraies raisons de la crue.

### e) La présentation de la rumeur

Nous l'avons déjà vu, la télévision s'est immédiatement donnée pour but de démentir la rumeur. Afin de justifier le bien-fondé de son intervention, elle devait donc d'abord montrer que le phénomène était réel, et commençait à prendre une ampleur nécessitant une contre-attaque.

On peut remarquer que les journalistes ont immédiatement utilisé le terme même de « rumeur » : le phénomène existe, et on peut lui donner un nom.

« *La rumeur court* »<sup>53</sup>, « *en même temps que l'eau, on a vu monter une rumeur* »<sup>54</sup>, « *Lionel Jospin a tenté de tordre le cou à cette rumeur* »<sup>55</sup>, « *la rumeur la plus fantasque dit que...* »<sup>56</sup> autant de déclarations qui sous-entendent une circulation effective au sein de la population.

Sur les huit reportages diffusés, six ont ainsi énoncé la rumeur, par une simple phrase.

Dans les deux autres, la preuve de son existence a été étayée par des témoignages de sinistrés. Les réactions hostiles vis-à-vis du Premier Ministre lors de sa visite ont ainsi constitué un témoignage collectif : si les habitants sont en colère, c'est parce qu'ils croient à un complot de la part des autorités<sup>57</sup> !

Quant aux interviews isolées, telles que : « *C'est pour les jeux olympiques qu'ils vont faire à Paris, c'est ça qu'on paye !* », elles semblent n'avoir été utilisées que dans un seul reportage<sup>58</sup>.

Il faut enfin souligner que le 9 avril, la rumeur était le titre principal du journal de 20 h de *TF1*. Le présentateur Patrick Poivre-d'Arvor a commencé par ces mots : « *Les Picards cherchent des explications et certains sont persuadés qu'on les inonde pour*

---

<sup>53</sup> *M6*, « Le six Minutes », 9 avril 2001.

<sup>54</sup> *TF1*, « Journal de 20 heures », 9 avril 2001.

<sup>55</sup> *Id.*

<sup>56</sup> *Arte*, « Arte Info », 10 avril 2001.

<sup>57</sup> *TF1*, « Le journal de 20 heures », 9 avril 2001.

<sup>58</sup> *M6*, « Le Six Minutes », 9 avril 2001.

*épargner Paris* ». S'en sont suivis quatre reportages sur les inondations, dont deux sur la rumeur <sup>59</sup>.

On a même aperçu les plans d'un panneau sur lequel était inscrit : « *Abbevillois, Abbevilloises. Vive les Jeux olympiques... Nous en sommes les sacrifiés ! Nous avons besoin de bras et de seaux, les yeux pour pleurer... Nous les avons ! MERCI* ».

#### f) La réfutation de la rumeur

Après cette exposition des faits, les journalistes entraînent dans le cœur du message : la négation de la rumeur.

« *Une rumeur totalement démentie par la Préfecture* » <sup>60</sup>, « *Une rumeur que Lionel Jospin a vivement rejetée* » <sup>61</sup> : ces reprises de communiqués officiels sont les réfutations les plus simples utilisées par la télévision.

Mais, en règle générale, des experts ont été convoqués pour soutenir ces affirmations. Ces derniers ont eu pour principale mission d'expliquer en quelques phrases l'impossibilité technique de transvasements depuis la Seine vers la Somme.

Sont ainsi intervenus Gilles Leblanc et Eric Le Guern, respectivement Directeur et Directeur adjoint des Services de navigation de la Seine ou Vincent Chéry, de la Direction régionale de l'environnement d'Île-de-France.

Les journalistes ont de plus activement participé au démenti en expliquant, dans un reportage sur deux, les causes réelles de la crue (pluviométrie exceptionnelle, nappes phréatiques saturées...). Ils ont pour cela utilisé des graphiques, des schémas, et une nouvelle fois fait appel à des spécialistes pour confirmer leurs dires : Michel Resve, des Services techniques de la Ville d'Abbeville ou Marcel Caudron, hydro-géologue.

---

<sup>59</sup> Dans ce journal, 6 min 13 s étaient consacrées aux inondations, dont 3 min 26 s (1 min 46 s + 1 min 40 s) à la rumeur.

<sup>60</sup> M6, « Le six minutes », 9 avril 2001.

<sup>61</sup> Arte, « Arte Info », 10 avril 2001.

### 3) Le démenti : un acte risqué

Comment éteindre une rumeur ? Comment la contrôler ? C'est en tentant de répondre à ces questions que les chercheurs ont fait progresser les études théoriques sur les rumeurs.<sup>62</sup>

Quand le sociologue Edgar Morin et son équipe<sup>63</sup> se sont intéressés à la rumeur d'Orléans, c'était sur la demande du Fond social juif unifié, qui souhaitait mettre un terme à cette rumeur<sup>64</sup>.

Les résultats de cette démarche furent positifs : la rumeur disparut rapidement.

Mais de manière générale, les études sur le démenti montrent qu'il a une efficacité limitée.

De nombreux psychologues ont effectué des expériences sur ce sujet.

L'une d'elles, menée aux États-Unis sur des groupes d'étudiants, portait sur une rumeur accusant les restaurants McDonald's d'utiliser de la viande de ver de terre dans ses hamburgers.

Une fois le protocole expérimental effectué, on constata que la présentation de la rumeur immédiatement suivie de sa réfutation créa le même effet négatif que la présentation de la rumeur seule. Les étudiants avaient la même opinion défavorable concernant les hamburgers de McDonald's<sup>65</sup> ! Ils ne croyaient pas forcément à la

---

<sup>62</sup> J.-N. Kapferer, 1990, *Op. cit.*, p.99.

<sup>63</sup> E. Morin *et al*, *Op. cit.*

<sup>64</sup> J.N. Kapferer, 1990, *Op. cit.*, p.99.

<sup>65</sup> A. Tybout, B-J. Calder, B. Sternthal, « Using Information Processing Theory to Design Marketing Strategies », *Journal of Marketing Research*, février 1981, 18, p. 73-79, cité par J.-N.Kapferer, 1987, *Op. cit.*, p. 284-288.

rumeur, mais elle les avait quand même affecté : la réfutation les a amenés à se répéter cette rumeur et a donc inconsciemment renforcé l'association ver de terre / McDonald's.

Le démenti a laissé une trace négative.

En France, une autre expérience fut menée en 1989 au lycée G.-Jaume de Pierrelatte par le professeur J. Hadjian et ses élèves <sup>66</sup>. Elle portait sur la rumeur des timbres-tatouages au LSD <sup>67</sup>.

En premier lieu, l'équipe a demandé aux autres élèves de l'établissement s'ils connaissaient la rumeur, comment en avaient-ils eu connaissance et s'il y croyaient. On peut souligner, entre autres, ce résultat : 38 % des personnes interrogées avaient appris la rumeur dans les médias. Parmi eux, 57 % y croyaient alors que dans la plupart des cas, les médias avaient évoqué la rumeur pour en diffuser le démenti.

Les lycéens ont ensuite dû lire le texte intégral du démenti de l'Éducation nationale <sup>68</sup>. Les résultats furent surprenants : deux tiers des élèves qui ne connaissaient pas la rumeur furent convaincus, contre seulement un tiers de ceux qui la connaissaient.

Mais surtout, chez ces derniers, 17 % de ceux qui croyaient à la rumeur et seulement 79 % de ceux qui n'y croyaient pas firent confiance au démenti. Démenti qui a donc influencé 21 % de lycéens : c'est après l'avoir lu qu'ils ont cru à la rumeur !

Démentir est donc bien plus difficile qu'il n'y paraît : on touche en général plus facilement les personnes déjà convaincues que celle que l'on cherche à convaincre <sup>69</sup>, et surtout, on contribue à la diffusion de la rumeur, même si on la réfute.

Ceci est particulièrement vrai quand le démenti passe par les médias. Ces derniers élargissent le public de la rumeur en l'exposant au grand jour. De locale, la rumeur devient nationale. Sa vitesse de propagation est accélérée.

---

<sup>66</sup> J. Hadjian *et al.*, « Le syndrome de la rumeur : des lycéens enquêtent », 1989, lycée G.-Jaume, 26700 Pierrelatte, cité par J-N Kapferer, 1990, *Op. cit.*, p. 104-108.

<sup>67</sup> En 1988, un tract circulait en France : il mettait en garde contre l'existence de tatouages destinés aux enfants imprégnés de LSD.

<sup>68</sup> Paru au BOÉN (Bulletin officiel de l'Éducation nationale) du 24 novembre 1988.

<sup>69</sup> J.-N. Kapferer, 1987, *Op. cit.*, p.280.

D'un seul coup, ce n'est plus une personne qui la répète confidentiellement à une autre, mais un groupe d'individus qui sont mis au courant au même moment. Et quel que soit leur lieu géographique.

Bref, la rumeur n'est plus humaine mais « inter-média-ire ».

#### 4) La naissance de la « rumeur d'Abbeville ».

##### c) Le démenti face à la rumeur

Lorsque les médias ont décidé de contrecarrer la rumeur circulant dans la Somme, ils ont là aussi évidemment contribué à sa diffusion.

Du jour au lendemain, elle était non seulement connue sur un plan national, mais aussi beaucoup plus répandue localement.

En tentant d'influencer ceux qui la connaissaient, les médias, et particulièrement la télévision, ont « contaminé » ceux qui ne la connaissaient pas. Ils ont contribué à sa « *diffusion formelle et "point-multipoint" (diffusion à de nombreuses personnes), entraînant ainsi une diffusion informelle et "point-à-point" (d'un individu à un autre) qui lui est parallèle* »<sup>70</sup>. Et dont il est extrêmement difficile de distinguer l'une de l'autre.

Quoi qu'il en soit, elle circule désormais à grande échelle.

De plus nous avons vu que la télévision a toujours affirmé que la rumeur bénéficiait d'une adhésion conséquente.

---

<sup>70</sup> Interview de Pascal Froissart, maître de conférences, Université de Paris 8, par Alexandra Davy.

En exagérant son importance, elle l'a crédibilisé : pourquoi une telle information circulerait-elle si elle ne contenait pas un fond de vérité ? Les sinistrés se posaient des questions, les médias leur ont fourni des réponses.

Du reste, un tel battage médiatique a incité les personnalités à se mettre sous les feux des projecteurs : les hommes politiques, par exemple, ont multiplié les déclarations.

Maxime Gremetz, député (PC) de la Somme, a écrit cette lettre ouverte à Lionel Jospin :  
« *Ne faut-il pas examiner sérieusement pourquoi j'ai constaté que la Somme recevait de l'eau du canal du Nord ? Comme tous les Picards, je me pose des questions.* »<sup>71</sup>

Gilles de Robien, maire (UDF) d'Amiens, a demandé la création d'une Commission d'enquête<sup>72</sup>.

Quant à Joël Hart, le maire d'Abbeville, il n'a pas du tout tenté de calmer les esprits :  
« *Il faudra rechercher très sérieusement, sans tricher, toutes les causes qui ont pu se cumuler. Je mets aujourd'hui tout en œuvre pour savoir si le Canal du Nord a subi des délestages. Il faut avoir le courage de se poser des questions. Comment se fait-il que le niveau de la Seine et de l'Oise ait baissé la semaine dernière ? Et maintenant, coïncidence ou pas, après la visite de Lionel Jospin, les voies sur berge à Paris sont à nouveau inondées.* »<sup>73</sup>

De plus en plus de personnes adhèrent à l'hypothèse, la relaient spontanément ou de manière intentionnelle (pour des raisons politiques, personnelles...)

La grande majorité de la population navigue dès lors entre démentis et insinuations. Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit de croire sur parole.

Les habitants n'avaient aucune raison de faire plus confiance aux experts qu'à la rumeur. D'autant plus que le démenti souffrait d'un gros handicap : il provenait des « accusés ».

La rumeur mettait en cause les autorités, ceux « d'en haut », de la Capitale.

---

<sup>71</sup> J.-J. Bozonnet, *Op. cit.*

<sup>72</sup> *Id.*

<sup>73</sup> B. Pujebet, *Op. Cit.*

Et qui l'a réfuté ? Lionel Jospin, le Premier Ministre, la Préfecture, des journalistes parisiens ou des employés d'organismes officiels comme la DDÉ ou les Services de navigation de la Seine.

Lorsque l'information est présentée ainsi : « Certains pensent qu'on aurait volontairement inondé la Somme pour protéger Paris. Rumeur totalement démentie par la Préfecture », pourquoi croire une proposition plutôt que l'autre ?

Les accusations dénotaient un évident manque de confiance envers les pouvoirs publics, qui se trouvaient donc à la plus mauvaise place pour les nier et être entendus.

La parole officielle, depuis Tchernobyl par exemple, n'est plus parole d'Évangile !

L'intervention des experts a peut-être même renforcé les sinistrés dans leur nouvelle conviction : les spécialistes ressemblaient presque à des accusés niant leur culpabilité. Cette insistance à démentir cache quelque chose.

#### d) Un discours simplifié

« Des habitants pensent qu'on aurait inondé la Somme pour protéger Paris » : voici la phrase majoritairement utilisée par la télévision pour présenter la rumeur.

Certains reportages se sont contentés d'affirmer cette proposition, puis de la démentir, sans donner plus de détails sur la manière dont il était possible de commettre un tel acte.

D'autres ont apporté des précisions : on aurait, via le canal du Nord, déversé dans la Somme des eaux qu'on épargne à la Seine.

Mais ces explications restent sommaires : le problème est en fait plus complexe.

Les habitants se posaient des questions sur le fonctionnement des canaux, des écluses, le pourquoi de certains délestages : depuis le Canal du Nord, mais aussi depuis le Canal de Saint-Quentin <sup>74</sup>.

« *La pluie n'explique pas tout, il y a un schmilblick quelque part* » <sup>75</sup> : c'est ce que beaucoup pensent sans toutefois adhérer à « la rumeur d'Abbeville » qui n'est qu'une « théorie » parmi d'autres.

Michel Resve, Directeur technique de la Ville d'Abbeville <sup>76</sup>, soutient par exemple qu'« à Paris, “on” ne veut pas nous donner d'explication ». Il ne croit pas à la protection de la Capitale, mais soutient que « *certaines pompes n'ont pas été activées car “on” voulait garder assez d'eau dans les biefs pour maintenir la navigation, pour des raisons économiques* ».

Tous ces autres aspects n'ont pas été évoqués par les médias : ils se sont bornés à une version, la plus « amusante » mettant en valeur une théorie cocasse et littéralement improbable : la réfuter devenait ainsi un jeu d'enfant.

La rumeur ainsi présentée, il suffisait donc à la télévision de démontrer qu'il est impossible de pomper les eaux de la Seine pour les déverser dans la Somme.

Nous l'avons vu, elle a pour cela convoqué des spécialistes, qui donnaient une caution scientifique à son discours.

On a aussi beaucoup rencontré M. Jospin affirmant : « *Il n'y a pas un robinet entre le bassin de l'Oise et le bassin de la Seine* » <sup>77</sup>. Cette phrase était quasiment suffisante, tant le problème posé était absurde et évident à nier.

---

<sup>74</sup> D. Cattoux, « Au bord du Canal de Saint-Quentin : une hypothèse rejetée, une autre vérifiée », *Le Courrier Picard*, 17 avril 2001, p.4.

<sup>75</sup> J.-J. Bozonnet, *Op. cit.*

<sup>76</sup> Interview (par téléphone) de Michel Resve par Alexandra Davy, 29 août 2001.

<sup>77</sup> « Le journal de 20h. », *TF1*, 9 avril 2001. « Le journal des journaux », *France 3*, 10 avril 2001.

La télévision avait ainsi rempli le rôle qu'elle s'était donné : celui d'éduquer le « peuple ».

La presse, en revanche, a parfois tenté d'apporter des explications un peu plus poussées : en tentant de détailler le fonctionnement des canaux, elle en a soulevé la complexité.

On peut relever dans divers articles de nombreuses contradictions.

*Le Nouvel Observateur*<sup>78</sup> écrit par exemple « *Le canal du Nord se déverse dans la Somme. Joël Hart l'a découvert la semaine dernière. Il l'a fait constater par huissier, ce qui n'est guère plus probant que de faire constater que la Somme traverse Abbeville* » et quelques lignes plus loin : « *En temps normal, huit poutres empêchent l'eau du Canal du Nord de se déverser dans la rivière* ».

Alors, le Canal du Nord se déverse-t-il dans la Somme ? Dans le même article, on peut aussi lire : « *Le canal de la Somme collecte les eaux de trois affluents naturels de la Somme* », tandis que *Le Monde*<sup>79</sup> affirme « *Le Canal du Nord reçoit les eaux des trois affluents de la Somme* ». Quant la télévision démontre qu'il n'y a aucune communication possible entre l'Oise et la Somme, d'autres journalistes écrivent « *Les techniciens de la Direction départementale de l'équipement (DDÉ) ne cessent de répéter que les lâchers d'eau depuis le Canal du Nord représentent un faible cubage* »<sup>80</sup>, ou encore que « *L'intérêt de transférer une partie du flux de l'Oise serait très limité* »<sup>81</sup>. Ce serait donc possible ? Qui croire ?

Il semble donc que la réfutation de la rumeur ne soit pas si évidente que ça. Et des explications aussi contradictoires ne peuvent que semer le doute dans les esprits.

---

<sup>78</sup> J.-J. Chiquelin, *Op. cit.*

<sup>79</sup> M. Scotto, *Op. cit.*

<sup>80</sup> J.-J. Bozonnet, *Op. cit.*

<sup>81</sup> C. de Chenay, *Op. cit.*

La télévision, en simplifiant le démenti comme la rumeur à l'extrême, a donc effleuré le sujet. Elle a bien réfuté ce qu'elle avait présenté comme étant la rumeur : mais pomper la Seine pour la verser dans l'Oise n'en était qu'un énorme raccourci, évident à nier.

Et les explications fournies par la presse n'apportent qu'un maigre éclaircissement. Il semble qu'en fait, les journalistes n'aient pas plus compris le fond du problème que le citoyen lambda, en tout cas pas suffisamment pour l'expliquer clairement.

« Le bruit d'Abbeville » a bien séduit les médias, notamment la télévision. Toutes les tentatives de démentis ont échoué faute d'avoir utilisé les bons outils. Ce qui a eu pour effet de gonfler l'idée même de rumeur et de la rendre finalement autonome. Ils l'ont fait connaître, ont contribué à sa diffusion, et l'ont même baptisé, signant ainsi l'acte de naissance de « La rumeur d'Abbeville ».

## V. DE LA FASCINATION

Les médias, et surtout la télévision, ont donc fabriqué une rumeur en choisissant d'exposer au grand jour ce qui n'aurait pu rester qu'un bruit localisé. Il faut dès lors essayer d'analyser et de comprendre cette étrange fascination qu'exerce la rumeur en général, mais également la « Rumeur d'Abbeville », sur l'homme puis sur les médias.

### 3) La rumeur chiffrée

Au cœur des événements, aucune étude quantitative n'a été réalisée sur le degré de connaissance de la rumeur.

Mais, plus d'un mois après, le 16 mai, *France 3 Picardie* a diffusé une émission spéciale sur les inondations. À cette occasion, *France 3* et *Radio-France* ont commandé un sondage à CSA dans lequel il était question de la rumeur.<sup>82</sup>

À la question : « *Vous savez qu'on a dit que les pouvoirs publics ont détourné les eaux de la Seine pour protéger Paris des inondations. Qu'en pensez vous ?* » 8 % ont répondu que c'était « *certain* », 40 % que c'était « *probable* ».

Une extrême minorité de personnes est donc convaincue de la véracité de l'hypothèse véhiculée par la rumeur. 40 % pensent que c'est « *probable* » : ce terme est vague et difficile à analyser.

Il peut par exemple regrouper toutes les personnes qui estiment que la pluie n'est pas l'unique cause des inondations, que les pouvoirs publics ont une part de responsabilité (mauvais entretien des canaux, délestages non expliqués...) mais qui ne croient pas vraiment à un complot parisien.

---

<sup>82</sup> Cf. Annexe 2

Quoi qu'il en soit, on peut ramener ce chiffre à 48 % d'habitants qui croient, ou qui sont plus ou moins disposés à croire en la rumeur, à divers degrés.

À mon avis, pour bien commenter ce chiffre, il faudrait que le même sondage ait été effectué avant l'intervention des médias.

Il se peut que le démenti n'ait eu aucune influence. Qu'avant lui, 48 % des riverains adhéraient à la rumeur et qu'ils n'ont pas changé d'avis.

Mais il me semble que ce sont les médias qui ont permis d'atteindre ce chiffre conséquent de 48 %.

Que si la question « *Quelles sont selon vous les raisons des inondations ?* » leur avait été posée avant, ils n'auraient été qu'une minorité à émettre et même à connaître l'hypothèse de délestages volontaires dans la Somme. Cette minorité qui a été active dès les premiers jours.<sup>83</sup>

Ce sont donc le mauvais entretien des berges (71 %) et les pluies exceptionnelles (71 %), plusieurs réponses étaient possibles, qui sont majoritairement mis en cause par les habitants. Est-ce une preuve de la réussite de la campagne anti-rumeur lancée par les médias ?

Je ne pense pas.

On a laissé entendre que l'hypothèse du complot était l'affaire d'une majorité. Or, si la même question avait été posée avant l'intervention des médias, les avis recueillis auraient été ces réponses sensées.

Enfin, les chiffres de ce sondage mettent en valeur la fragilité du procédé.

À la simple question « *Quelles sont les raisons qui expliquent principalement les inondations* », 37 % des personnes interrogées citent le déversement des eaux vers la Somme. Mais quand la question porte plus précisément sur cette hypothèse, on obtient le chiffre de 48 % qui la considèrent comme probable.

Parmi eux, les 40 % d'incertains qui répondent « *peut-être...* » justement parce que cette question précisément leur est posée.

Ce qui tend à prouver la vulnérabilité à la fois du sondage, à la fois des personnes interviewées.

#### 4) Médias et rumeur

##### c) Les raisons cachées

Lorsque la rumeur a commencé à faire la une de l'actualité, les habitants de la vallée de la Somme avaient les pieds dans l'eau depuis une dizaine de jours.

La télévision, qui n'évoquait les inondations que depuis deux ou trois jours, diffusait alors sans cesse les mêmes images : des rues inondées, des champs inondés, des évacuations de maisons inondées.

Dans de telles circonstances, l'information est « pauvre » : les journalistes ne peuvent que constater l'état des lieux, interviewer des sinistrés, des responsables locaux, des militaires ou des pompiers... La rumeur a donc apporté un changement, une nouveauté. Et presque un amusement par son caractère incroyable. Elle a pimenté l'actualité des inondations.

D'autant plus que c'est un sujet accrocheur : dans les quotidiens généralistes, un article sur quarante emploierait le mot « rumeur » dans son contenu <sup>84</sup> ! Même si généralement, la finalité de l'article est de la réfuter...

---

<sup>84</sup> 2. A. Gryspeerdt, & A. Klein (dir.), *La galaxie des rumeurs*, Bruxelles, Éditions de la vie ouvrière, coll. « Communication », 1995, p. 74, cité par P. Froissart, « La rumeur ou la survivance de l'intemporel dans une société d'information », *Recherches en communication*, Louvain-la-Neuve (Belgique), n° 3, p.63-81.

Certainement sans penser à mal, les journalistes se sont donc emparés de ce sujet attrayant, un brin sensationnel.

Ils l'ont bien sûr démenti, mais il semble que cette croisade ne fût finalement qu'un prétexte à parler de la rumeur, qui n'avait au fond rien d'inquiétant. Mais à quoi on a donné une nouvelle ampleur, bien plus importante.

Par là même, la télévision a pu ainsi faire étalage de son savoir et de son pouvoir didactique. Comme s'il lui était insupportable de laisser circuler une telle hypothèse sans réagir, comme s'il lui avait fallu absolument expliquer en quoi elle était infondée et absurde :

« Certains pensent cela, mais c'est faux et nous allons vous démontrer pourquoi. ».

Une rumeur pourrait représenter un danger.

Elle circule en effet de manière autonome, sans l'aide des médias : elle remet en cause leur suprématie sur l'information. En menant une contre-attaque, ces derniers la reprennent.

La télévision, entre autres, s'est donc auto-attribuée une mission d'utilité publique : celle de rétablir la vérité, et de démontrer ainsi sa puissance pédagogique.

Mais cette insistance à remettre les esprits déviants dans le droit chemin a souvent frôlé la condescendance.

Pendant trois jours, les journalistes ont répété « *Les rumeurs continuent de monter, les scientifiques ne cessent pourtant de les démentir.* »<sup>85</sup>

Les Picards seraient donc totalement hermétiques au bon sens ?

La télévision leur a apporté l'information, l'a ensuite traité avec plus ou moins de légèreté et s'est ensuite étonnée qu'elle prenne de l'ampleur !

La simplification exagérée de l'hypothèse allait dans le même sens. En substance, le message était : « Les habitants pensent qu'il y a un robinet entre la Seine et la Somme.

---

<sup>85</sup> France 3, « Le journal des journaux », 11 avril 2001.

Mais non, regardez, l'eau ne remonte pas la pente ! ». Effectivement, présenté ainsi, le problème est simple. Mais comment peut-on croire des choses pareilles ?

#### d) La volonté de bien faire

Tout ceci est renforcé par le fait que la télévision n'a pris aucun recul vis-à-vis de l'événement : elle a traité le sujet comme une information « classique » sans prendre la peine d'analyser le phénomène même de rumeur.

Elle n'a fait qu'affirmer « Cette rumeur circule et elle est fausse ».

Parmi les nombreux experts convoqués, il n'y a eu par exemple aucun spécialiste des rumeurs<sup>86</sup>.

Jamais les reportages télévisés, contrairement aux articles de presse, n'ont évoqué la détresse psychologique des sinistrés, les différents antagonismes contre la Capitale, ou les raisons politiques qui pouvaient justifier l'apparition d'une telle rumeur.

L'une des réactions possibles face à l'émergence de la rumeur aurait pu être le silence. Sachant le risque de propagation et de déformation qu'impliquait cette couverture médiatique, les journalistes se sont-ils seulement demandés s'ils devaient en parler ou pas ?

Après tout, l'événement changeait aussi leur quotidien.

L'idéal aurait certainement été de traiter l'information de manière froide et tranchante. Sans témoignages de sinistrés, en éludant définitivement tout ce qui pouvait favoriser la diffusion de la rumeur.

Au lieu de ça, elle a encore une fois foncé tête baissée dans le sensationnel.

C'est ainsi que, probablement sans en avoir conscience, la télévision a joué le rôle que certains attendaient d'elle.

Elle a montré par la même occasion sa faiblesse en relayant le discours d'une minorité mécontente : nous avons vu en effet que la rumeur, avant d'être médiatisée, n'était finalement diffusée que par un petit nombre de personnes.

Ces dernières voulaient en fait attirer l'attention des autorités.

André Boulogne <sup>87</sup>, le Président du Comité de riverain de la Somme, a par exemple volontairement écrit « *Dans le but de protéger les voies sur berges à Paris, vous avez pris la liberté d'inonder la vallée de la Somme* » dans la motion qu'il a déposée à la DDÉ « Navigation » et à la Préfecture.

Pourquoi ? « *Il faut savoir exagérer pour attirer l'attention* ».

Quant à Michel Resve <sup>88</sup>, le Directeur technique de la Ville d'Abbeville, il ne l'a pas relayé aussi officiellement mais avoue l'avoir plus ou moins laissé courir : « *On est les petits, alors c'est le pot de fer contre le pot de terre... Pour que Paris nous écoute, il fallait bien les faire réagir, donc les attaquer.* »

Effectivement, une fois la rumeur diffusée à grande échelle, grâce aux médias, et relayée, cette fois sans arrière-pensée, par la population, les autorités ont dû agir.

Lionel Jospin a dit « *souhaiter rapidement faire la lumière sur les causes des inondations* » <sup>89</sup> et a mis en place une mission d'expertise ministérielle.

Le 6 juin, un rapport officiel était donc remis au gouvernement.

*Le Monde* titrait alors : « *Un rapport officiel conclut à l'absence de transfert d'eau de la Seine vers la Somme : il met un terme à la "rumeur d'Abbeville"* » <sup>90</sup>.

---

<sup>86</sup> Excepté sur LCI « Le club LCI. Abbeville, la rumeur increvable », L. Ferrari & J.-F. Rabilloud, le 23 avril, soit bien après que la rumeur a quitté le devant de la scène.

<sup>87</sup> Interview (par téléphone) d'André Boulogne par Alexandra Davy, 1<sup>er</sup> septembre 2001.

<sup>88</sup> Interview (par téléphone) de Michel Resve par Alexandra Davy, 29 août 2001.

<sup>89</sup> B. Jérôme, « Le préfet envisage la mise en place d'un plan de prévention des risques d'inondations dans deux ans », *Le Monde*, 18 avril 2001.

Depuis quelques temps déjà, les médias s'en étaient fatigué et détourné.

Alors, peut-on dire que la rumeur est désormais éteinte ?

Ce qui est certain, et le sondage du 17 mai le confirme, c'est que sur le terrain, la rumeur court toujours, forte de ses nouveaux supporters.

---

<sup>90</sup> B. Jérôme, *Le Monde*, 11 juin 2001.

## CONCLUSION

« La rumeur d'Abbeville » n'était qu'un bruit. Un bruit séduisant. Sans doute parce qu'elle semblait trop aberrante elle n'a jamais dépassé le clan de quelques obstinés.

Mais le relais médiatique l'a dotée de toutes les caractéristiques – à posteriori – d'une rumeur. L'étude de la rumeur nous aura également renseigné de manière inattendue sur l'importance des médias, et sa perception par le peuple.

En effet, il faut faire preuve d'une force de persuasion considérable pour ne pas attendre qu'un bruit passe l'épreuve du temps et lui attribuer d'office l'identité d'une rumeur. C'est un excellent illustré de la puissance médiatique : à l'aide d'un minimum de tapage, on en est venu à faire avaler à la population qu'un bruit est une rumeur. Sans laisser naturellement le temps valider ou non la légitimité de sa transformation.

Les médias se sont en quelque sorte substitués au temps.

D'autre part, ils ont mis en évidence par le traitement de la rumeur, que pareil à la nature qui a horreur du vide l'homme a horreur du doute. Il réclame des réponses claires et indiscutables, sans quoi il les invente.

Même si elles ne sont pas raisonnables.

Enfin, en parlant de « la rumeur d'Abbeville », les médias, sans le savoir, nous ont en fin de compte plus renseignés sur le rapport actuel de l'homme à la vérité ; il ne fait plus confiance à l'homme politique censé lui montrer la voie à suivre, ni au journaliste censé analyser la rumeur, ni à l'expert censé apporter la réponse.

Si les médias restent toujours capables de manipuler, ils ne sont pas pour la population les détenteurs de la vérité.

La « rumeur d'Abbeville » derrière son côté aguichant cachait une grande complexité lorsqu'il a s'agit de la démentir.

Même si elle ne doit son salut qu'aux médias, elle peut désormais bel et bien circuler par le bouche-à-oreille. Elle est autonome. Son système de propagation pyramidale, et son alléchante simplicité, en ont fait une rumeur « moderne ».

## BIBLIOGRAPHIE

### Livres

- Champion-Vincent, Véronique et Renard, Jean-Bruno, *Légendes urbaines, Rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot, 1998.
- Kapferer, Jean-Noël, *Rumeurs, Le plus vieux média du monde*, Paris, Le Seuil, 1987.
- Le Bon, Gustave, *La Psychologie des foules*, Paris, PUF, 1965.
- Morin, Edgar & al., *La Rumeur d'Orléans*, Paris, Le Seuil, 1969.
- Watzlawick, Paul, *La Réalité de la Réalité*, Paris, Le Seuil, 1978.

### Articles

- Froissart, P., « L'invention du "plus vieux média du monde" », *MÉI « Médiation et information »*, n° 12-13, 2000.
- Froissart, Pascal, « L'au-delà télévisuel, l'en-deçà discursif. Analyse d'une émission sur la rumeur. », In Desgoutte, J.-P., Froissart, P. & al., *La mise en scène du discours audiovisuel*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 89-115.
- Froissart, Pascal, « La rumeur te nie, nie la rumeur. », In Desgoutte, J.-P., Froissart, P. & al., *La figure du sujet en sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 1998.

- Froissart, P., « La rumeur, ou la survivance de l'intemporel dans une société d'information », In *Recherches en communication* (Louvain-la-Neuve, Belgique), n° 3, 1995, p. 63-81.
- Kapferer, Jean-Noël, « Le contrôle des rumeurs : expériences et réflexions sur le démenti », *Communications*, n°52, 1990.
- Rouquette, Michel-Louis, « Le syndrome de rumeur », *Communications*, n° 52, 1990.